

▶ 25 NOVEMBRE 2024

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

ACTUALITÉ

140 ANS

du Mouvement des sociétés coopératives

140 ans du Mouvement des sociétés coopératives.

Ce lundi 25 novembre 2024, l'anniversaire des 140 ans du Mouvement des sociétés coopératives est organisé par la Confédération générale des Scop et des Scic (CG Scop) au Conseil Economique Social et Environnemental. Depuis 1884, le Mouvement des sociétés coopératives a su fédérer et promouvoir un modèle économique et social porteur de valeurs humaines et d'innovation collective.

Les Scop et les Scic représentaient 84 294 emplois et 9,4 milliards d'euros de chiffres d'affaires en 2023. Ce modèle a démontré sa robustesse et sa solidité, le taux de pérennité des entreprises du mouvement étant de 79% contre 61% pour l'ensemble des entreprises françaises. Les annonces récentes de transformation en Scop de plusieurs entreprises industrielles françaises (Duralux, Bergère de France) souligne l'actualité de ce mode d'organisation et les possibilités de transmission, reprise ou transformation vers le modèle coopératif.

Dans le cadre du projet de loi de finances 2025, la CG Scop propose la constitution d'un fonds dédié à la reprise d'entreprises par les salariés. Ce fonds répondrait aux enjeux de disparition d'entreprises faute de repreneurs, on chiffre à 30 000 par an le nombre d'entreprises concernées. Or, en l'absence de mécanisme facilitant la reprise les salariés se heurtent à des difficultés spécifiques liées au coût de rachat des parts du cédant et l'absence de garantie sur les prêts contractés pour financer la reprise. Aussi, les acteurs appellent à la création d'un fonds de reprise comprenant certaines conditions :

Être mobilisable rapidement, abondé à hauteur d'un euro pour un euro investi et garantissant l'investissement en capital des salariés à la même hauteur que les autres investisseurs.



Pour aller plus loin :

- [Le site du Mouvement Scop](#)
- [Les propositions d'ESS France pour la première partie du PLF 2025](#)